

Saisissez votre recherche...



✕ FERMER



## **Chevreaux, Presles, Saint Crépin : Quartiers « Politique de la Ville »**

C'est l'Etat qui choisit la géographie des quartiers prioritaires avec pour critère unique de sélection le revenu moyen des habitants. Presles et Chevreaux étaient déjà considérés comme quartier en Zone Urbaine Sensibles (ex appellation des quartiers prioritaires) ils ont été rejoints par Saint Crépin en 2015.

# Un Contrat de Ville pour engager une dynamique en faveur des quartiers prioritaires:

La Politique de la ville fédère l'ensemble des partenaires institutionnels, économiques, associatifs, et inscrit dans un document unique leurs actions au bénéfice de quartiers en décrochage. Elle est mise en œuvre localement dans le cadre des contrats de ville.

Les contrats de ville s'inscrivent dans une démarche qui tient compte à la fois des enjeux de développement économique, de développement urbain et de cohésion sociale. Ils fixent le cadre des projets de renouvellement urbain qui seront déployés, et prévoient l'ensemble des actions à conduire. L'État et ses établissements publics, la Communauté d'Agglomération du Soissonnais, la Ville de Soissons, le département de l'Aisne et la région Hauts-de-France, ainsi que les autres acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques) et l'ensemble de la société civile, en particulier les associations et les habitants des quartiers prioritaires, sont parties prenantes de la démarche contractuelle à chacune de ses étapes.

Le contrat de ville se structure autour 4 piliers :

## > Cohésion sociale

- Soutenir la scolarité et la parentalité
- Favoriser l'accès à la culture et à la pratique sportive et artistique
- Favoriser l'accès aux soins médicaux
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées
- Favoriser l'intégration des habitants issus de l'immigration
- Lutter contre les discriminations
- Favoriser l'accès aux droits
- Favoriser le vivre ensemble
- Prévenir les actes d'incivilités

## > Cadre de vie et renouvellement urbain

- Construire le projet de renouvellement urbain de Saint-Crépin
- Finaliser la Rénovation Urbaine sur Presles et Chevreux
- Améliorer l'habitat et le cadre de vie
- Équilibrer le peuplement des quartiers

## > Economie et emploi

- Favoriser l'accès à l'emploi par des accompagnements spécifiques
- Renforcer la connaissance du monde de l'entreprise et des métiers
- Développer les chantiers d'insertion
- Lever les freins à l'emploi (mobilité, illettrisme, savoirs de base, garde d'enfants)
- Accompagnements et formations spécifiques pour les jeunes

> Citoyenneté et valeurs de la république.

On note aussi des axes transversaux égalité hommes/femmes, jeunesse et lutte contre toutes les discriminations.

Le 30 juin dernier 2015, le contrat de ville de Soissons a été signé en présence de nombreux acteurs institutionnels. C'est une très heureuse nouvelle pour nos 3 quartiers prioritaires de la politique de la ville (Presles, Chevreux et Saint-Crépin). C'est aussi, pour l'Adjointe Carole Deville-Cristante, le fruit d'une année de travail, de nombreuses réunions de concertation, de tables rondes, de rendez-vous avec tous les acteurs publics et privés du territoire, mais aussi avec de nombreux habitants, étroitement associés tout au long de la démarche.

## Conseils citoyens

La signature du contrat de ville impliquait la création de conseils citoyens dans les quartiers prioritaires. Depuis le mois de juin 2015, les quartiers de Presles Chevreux, et St Crépin ont donc leur conseil composé de 9 membres : 4 habitants et 5 acteurs locaux qui ont été tirés au sort.

Ces conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville. Des représentants du conseil citoyen participent à toutes les instances de pilotage du contrat de ville, y compris celles relatives aux projets de renouvellement urbain. Les conseils citoyens exercent leur action en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et inscrivent leur action dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité.



SOISSONS

**VILLE DE SOISSONS**

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

